

Formation



LE REFUS DE SÉJOUR ET LES PROCÉDURES D'ÉLOIGNEMENT DES PERSONNES ETRANGERES EN FRANCE

Vendredi 10 mars 2023 – 9h à 17h

Accompagner une personne étrangère en France suite à un refus de séjour et/ou sous une mesure d'éloignement peut être rendu difficile par la complexité des procédures administratives. Cette journée se propose de faire un état des lieux des mesures applicables et des voies de recours possibles.

Objectifs

- Appréhender la réglementation applicable en matière d'éloignement
- Identifier les différentes mesures de refus de séjour et d'éloignement
- Appréhender les voies de recours
- Savoir orienter et informer une personne étrangère

Contenus

- Le cadre législatif et réglementaire
- Les différentes mesures de refus de séjour et d'éloignement
- Les voies de recours
- Sites et lieux-ressources

Prérequis

Avoir des connaissances de base en droit des étrangers

Public Bénévoles et professionnel·les en lien avec le public migrant

Intervenante

Emilie Verdu, juriste et formatrice ADDCAES spécialisée en droit des étrangers

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription : 120€ pour les professionnel·les pris·es en charge
Gratuité pour les bénévoles et les étudiant·es

Renseignements

04 79 72 43 49 contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 14 février 2023

<https://framaforms.org/le-refus-de-sejour-et-les-procedures-deloignement-des-personnes-etrangeres-en-france-10032023>

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation ».

